



HAL
open science

Quelle grammaire pour quel prince ? Le manuscrit français 151 : un exemplaire de présent adressé à Gaston d'Orléans

Bernard Teyssandier

► To cite this version:

Bernard Teyssandier. Quelle grammaire pour quel prince ? Le manuscrit français 151 : un exemplaire de présent adressé à Gaston d'Orléans. Bulletin du Centre de Recherche du Château de Versailles, 2021, Gaston d'Orléans et l'Antiquité, pp.10.4000/crcv.20148. 10.4000/crcv.20148. hal-03506545

HAL Id: hal-03506545

<https://hal.univ-reims.fr/hal-03506545>

Submitted on 19 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Quelle grammaire pour quel prince ? Le manuscrit français 151 : un exemplaire de présent adressé à Gaston d'Orléans

*Teaching Grammar to the Prince? The French Manuscript 151, an Example of a
Present to Gaston d'Orléans*

Bernard Teyssandier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/crcv/20148>

DOI : [10.4000/crcv.20148](https://doi.org/10.4000/crcv.20148)

ISSN : 1958-9271

Éditeur

Centre de recherche du château de Versailles

Ce document vous est offert par Château de Versailles



Référence électronique

Bernard Teyssandier, « Quelle grammaire pour quel prince ? Le manuscrit français 151 : un exemplaire de présent adressé à Gaston d'Orléans », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], | 2021, mis en ligne le 29 décembre 2021, consulté le 10 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/crcv/20148> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crcv.20148>

Ce document a été généré automatiquement le 10 janvier 2022.



Le Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Quelle grammaire pour quel prince ? Le manuscrit français 151 : un exemplaire de présent adressé à Gaston d'Orléans

Teaching Grammar to the Prince? The French Manuscript 151, an Example of a Present to Gaston d'Orléans

Bernard Teyssandier

Remerciements à Jean-Marc Chatelain, Fabienne Le Bars et Sabine Maffre, de la Bibliothèque nationale de France.

- 1 Conservé à la Bibliothèque nationale de France (BNF), le manuscrit français dit « 151 » bénéficie à ce jour de deux numérisations, l'une en noir et blanc, de moindre qualité, l'autre en polychromie, de qualité supérieure, offrant une vue plus fidèle du livre original, entièrement dessiné et coloré à la main¹. Offert à Gaston d'Orléans dans des conditions qu'il nous appartiendra de préciser, l'ouvrage rejoint le cabinet du Louvre en 1663 et la Bibliothèque du roi en 1666, conformément aux vœux du testateur.
- 2 Cet exemplaire de présent rassemblant onze planches sur parchemin et deux sur papier à grandes marges (435 × 545 mm) fut classé n° 11 dans la liste établie par Nicolas Clément à la fin du XVII^e siècle. Il ne comporte pas de titre. Celui à partir duquel l'ouvrage fut catalogué, *Grammaire latine en figures allégoriques empruntées à l'art militaire*, témoigne d'une lecture à la fois objective et synoptique. Au premier regard, c'est bien l'idée d'une grammaire latine illustrée qui vient à l'esprit en effet. Sur la page qui fait office de frontispice, le personnage féminin trônant à l'entrée d'un jardin clos où sont réunis plusieurs arts libéraux représente la Grammaire. C'est elle qui donne accès aux savoirs, en les désignant par leurs noms à partir de la planche alphabétique dont elle dispose : B pour Rhétorique ; C pour Dialectique ; D pour Physique, etc. Quant à la scénographie qui préside à l'illustration des dix planches illustrées sur parchemin, elle justifie la double orientation grammaticale et militaire du titre : les catégories

morphosyntaxiques du latin, souvent déclinées sous formes de listes, sont systématiquement associées à l'art poliorcétique.

- 3 Concernant la composition et la date de remise du manuscrit, la numérisation en noir et blanc de la BNF propose « 1614-1616 ». Dans la notice qu'il consacre à la numérisation couleur, Maxence Hermant s'en tient pour sa part à une évaluation plus serrée : cette « grammaire latine », écrit-il, fut « vraisemblablement commandée vers 1615 à l'usage de Gaston d'Orléans, quand celui-ci, [né en 1608], passa des femmes aux hommes et eut son premier précepteur ». En 1615, l'intéressé entre en effet dans sa septième année et, conformément à une pratique remontant aux Valois, passe sous l'autorité d'un gouverneur et d'un précepteur, à charge pour eux de parfaire son éducation. Plusieurs témoignages d'époque rapportent que pour donner à un enfant remuant le goût de l'étude, son gouverneur Savary de Brèves et son précepteur le Sieur du Pont s'essayèrent à des méthodes de diversion, afin de rendre son apprentissage plus aisé². L'enseignement du latin débutant dès les premiers mois du passage aux hommes, ce manuscrit pourrait bien être l'illustration de pratiques pédagogiques fondées sur le jeu, le divertissement et le pouvoir des fables. Eu égard au contexte historique, l'hypothèse d'un livre composé « vers 1615 » est ainsi parfaitement recevable.
- 4 Or, même si les légendes manuscrites inscrites sur les planches en vélin laissent penser que le peintre a mené son travail d'illustration à partir d'une trame, d'un fil directeur initial, la notice de présentation du volume, telle que mise en ligne par la BNF, ne dit rien sur les sources des tableaux. Dans ces conditions, le lecteur-spectateur en est réduit à un certain nombre de suppositions. Certes, la dernière page illustrée (p. 11) se comprend assez bien au regard de celles qui précèdent : *Amo* le roi des Verbes (p. 3) et *Poeta* le roi des Noms (p. 6) tentent l'un et l'autre et l'un après l'autre de rallier des troupes en leur faveur avant de s'affronter lors d'une mêlée sanglante (p. 11). Pour autant, les indications onomastiques et toponymiques (la plaine *Copula*, la rivière *Sive*) ne permettent pas un déchiffrement exhaustif. Le manuscrit 151, tel qu'il s'offre à nos regards, constitue donc à la fois une curiosité et une énigme : qu'est-ce qui justifie l'entrée en scène d'un nouveau roi couronné, par exemple, et pour quelles raisons reçoit-il des courriers d'*Amo* et de *Poeta* (p. 8) ?
- 5 Sans doute ces questions de détails auraient-elles semblé incongrues aux érudits français du XIX^e siècle. Les recherches sur ce document, en effet, se signalent le plus souvent à l'époque par une forme d'indifférence. Dans un texte paru en 1807, annexé aux *Œuvres diverses* de Radonvilliers, sous-précepteur des enfants de Louis XV et auteur d'une *Manière d'apprendre les langues* (1768), l'inspecteur général François Noël écrit :

Je ne dirai qu'un mot de la méthode burlesque que l'on employa pour apprendre le latin à Gaston [...]. Pour fixer l'attention de ce jeune prince, qui paroissoit alors n'avoir d'autre goût que celui de la guerre et des combats, ses instituteurs crurent faire merveille de mettre sous les yeux de petites figurines d'hommes rangées sur une table, en forme de bataillon. La compagnie des noms substantifs, réunie à celle des adjectifs, alloient joindre les verbes. [...] Despautère étoit le généralissime. L'attaque étoit vive et animée, et les ennemis, qui étoient les barbarismes et les solécismes, étoient défaits à platte couture³.
- 6 Visiblement, l'auteur confond la trame narrative du manuscrit et les pratiques pédagogiques mises en œuvre par les maîtres du jeune Bourbon⁴. Ce que dit François Noël du manuscrit de Gaston d'Orléans, en tout cas, ne relève pas d'un examen approfondi : l'ouvrage destiné au prince n'est pas démarqué du Despautère et aucun

personnage correspondant au Barbarisme ou au Solécisme ne figure sur les planches colorées de l'album. Ainsi, au moment où il rend compte d'un livre qu'il cite sans doute de mémoire, François Noël ne dispose plus des connaissances suffisantes pour en parler. Certes, la notice qu'Alexandre Paulin Paris consacre à « La Grammaire traduite en figures de gens de guerre » en 1836 est plus scrupuleuse, mais après avoir décrit les onze pages illustrées du volume, l'auteur conclut à son tour à un ouvrage « exclusivement destiné aux menus plaisirs d'un enfant⁵ ». Et il ajoute : « toutes ces figures se recommandent par la variété des costumes et des armes [...]. Sous ce rapport, elles peuvent encore être aux artistes de quelque utilité⁶ ». Ainsi, dès la fin du XVIII^e siècle, la tradition érudite et bibliothéconomique réduit le manuscrit à une curiosité du temps passé, à une bariolure de bibliothèque. François Noël fustige une « imagination grotesque⁷ ». « Ce n'est guère que pour des personnes royales que l'imagination des pédants se met en pareils frais de conception⁸ » écrit de son côté Alexandre Paulin Paris.

- 7 Les spécialistes actuels du livre ancien se gardent bien de tels jugements. Par leur entremise, comme on l'a indiqué plus haut, le manuscrit français 151 bénéficie d'une publicité nouvelle grâce à la numérisation couleur. L'ouvrage connaît ainsi une sorte de renaissance. Mais les recherches destinées à rendre compte de son histoire demeurent nécessairement corrélées à un passé bibliographique national. Or comme on l'a vu, dès la fin de l'Ancien Régime, une forme de discrédit frappe ce manuscrit enluminé. Les grands lettrés du XIX^e siècle se souviennent de son existence ou croient s'en souvenir, les fonctionnaires d'État le conservent, le cataloguent et le restaurent, mais dans le même temps tous ces grands esprits en décrètent plus ou moins l'inanité, considérant qu'une mignotise d'antan, propre à la société de cour, a conspiré à sa réalisation.
- 8 Il n'est pas indifférent que ces préjugés aient pu être levés grâce à l'acuité d'une universitaire italienne. Car la source littéraire du manuscrit 151 n'est pas française, mais bien italienne. Dans une étude parue en 1996, consacrée à l'éducation royale en France au Grand Siècle⁹, Monica Ferrari apporte la preuve que les onze planches sur parchemin spécialement conçues pour Gaston d'Orléans constituent la transposition figurée d'un récit allégorique composé par Andreas Guarna, juriste italien né dans la seconde partie du XV^e siècle et sans doute mort en 1517¹⁰. Rédigé entièrement en latin, ce texte paraît pour la première fois en 1511 sous le titre de *Bellum Grammaticale Nominis et Verbi regum*, autrement dit *Guerre grammaticale des deux rois, le Nom et le Verbe*. Au XVI^e et au XVII^e siècle, l'ouvrage connaît un retentissement tout à fait exceptionnel : rééditions, adaptations et traductions se succèdent à travers toute l'Europe¹¹.
- 9 Or parmi ces traductions, l'une d'entre elles, composée en langue française, est particulièrement intéressante. Il s'agit de *Histoire memorable de la guerre civile, d'entre les deux rois des Noms et des Verbes*, parue en 1616 chez Jean Liber. Dans l'épître dédicatoire, un certain Pierre Roger, Parisien de son état, s'adresse au jeune Gaston d'Orléans en ces termes :

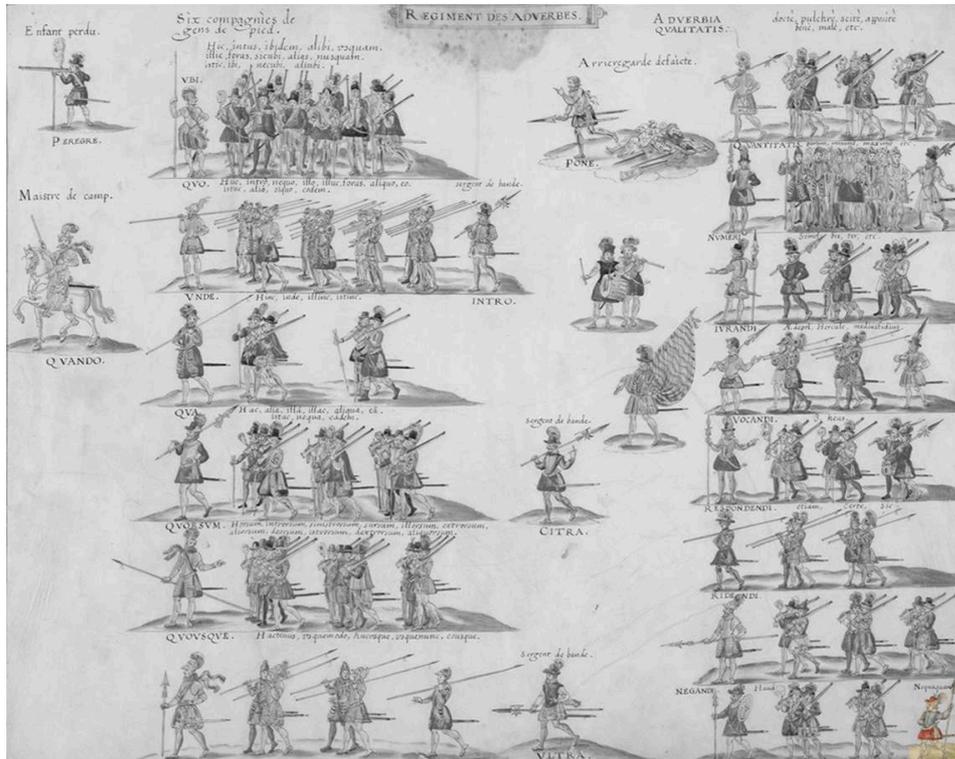
Le plaisir que vous avez pris ces jours passez à voir en peinture ce qui ne fut jamais, m'a fait naître l'occasion de vous en présenter le discours en cette traduction. C'est la plaisante feinte d'une guerre civile d'entre le Nom et le Verbe [...]. Vous y verrez toutes les lettres armées, et toutes leurs armes lettrées. [...] Je sçay bien que mon stile se trouvera fort esloigné de la grace et elegance du Latin auquel elle est écrite [...] mais si la consideration de mon jeune age n'en fait passer les deffautz à la montre, il ne sçauroit en tout cas arriver pis à ce chetif livret, que d'estre aussi mal traicté comme furent ces pauvres Noms Heteroclites et

Verbes Defectifz, lesquels, comme vous sçavez, Monseigneur, perdirent tout à une malheureuse journée. Mais je m'asseure qu'il sera hors de ce danger [...] si [...] V. A. le daigne recevoir comme un avant-coureur de quelque autre chose que je luy pourray faire voir, affin de vous rendre tousjours compte de mon temps et de mes petites estudes, lesquelles il vous plaist de favoriser¹².

- 10 Au-delà des formules convenues (phraséologie encomiastique, *excusatio propter infirmitatem*), ce document constitue un témoignage de première importance : les informations qu'il communique et les hypothèses qu'il autorise renseignent non seulement sur la genèse du manuscrit 151, mais aussi sur sa signification et son exploitation.
- 11 Intéressons-nous en priorité au signataire de cette dédicace et appelons-le par son nom, puisqu'il prend soin de l'indiquer. Pour constater d'abord chez lui une forme de *maestria*. Quoique jeune et peut-être encore étudiant, Pierre Roger est suffisamment armé pour adapter dans sa langue maternelle un texte empruntant à la fois à la tradition lucianesque des récits allégoriques et à celle des colloques, « manuels de conversation latine [...] associés à des vocabulaires bilingues¹³ ». Pierre Roger, assurément, est un homme de lettres, un homme de cabinet aussi. Adressée à un prince Bourbon, sa traduction, qui entérine la promotion d'une « éloquence française¹⁴ », est un hommage appuyé à l'Antiquité, « source de toute formation¹⁵ ».
- 12 Dans le même temps, le savant jeune homme n'est pas étranger aux modes de cour. Bel esprit, il en connaît les codes. Il sollicite une dédicace du frère du roi, qu'il obtient. Et il profite du passage aux hommes de Gaston d'Orléans pour obtenir sa protection. Pour entrer en faveur, il choisit de traduire et d'adapter un texte de la Renaissance rédigé en latin, texte à succès illustrant le principe de *l'utile dulci* : par le biais d'une fiction plaisante, son ouvrage prodigue des enseignements sérieux et profitables.
- 13 Preuve de sa bonne fortune, Pierre Roger assiste à l'une des premières leçons données à l'enfant. On peut supposer que les liens personnels qu'il entretient avec les maîtres éducateurs du prince facilitent son entrée à la cour. Quoi qu'il en soit, il est présent lors de la remise du manuscrit. Dans sa dédicace, il se montre d'ailleurs particulièrement élogieux sur ce livre d'images. Gaston, écrit-il, a pris « plaisir » à regarder ces peintures. Et Pierre Roger ajoute : « ce qui ne fut jamais », indiquant par là que le texte de Guarna n'a *jamais* fait l'objet d'illustration. Mais surtout, cette lettre de dédicace rapporte que l'exemplaire de don fut offert très peu de temps avant l'impression de *l'Histoire memorable de la guerre civile*.
- 14 En réalité, deux traductions françaises du texte de Guarna avaient déjà paru avant celle de 1616. L'une imprimée à Bâle chez Jacques Estanges en 1546 sous le titre de *Guerre des noms et des verbes*. L'autre, *Guerre grammaticale des deux roys, le Nom et le Verbe*, imprimée à Lyon dix ans plus tard¹⁶. Or c'est vraisemblablement à partir de la traduction de Pierre Roger que les planches sur parchemin présentées à Gaston furent réalisées. L'étude de détail du texte, en tout cas, le laisse supposer. On sait que le *Bellum grammaticale* de Guarna reposait sur le principe de l'allégorisme et de la personnification. Voici, à titre d'exemple, la description qui est donnée de l'adverbe *Nequaquam* dans la traduction française de 1546, celle de Bâle : « c'estoit le plus mensongier et le plus fallacieux de tous, ne jamais vouloit dire verité, sinon par contrainte : les Grecs l'appellent aussi *Gobefigue*¹⁷ ». Voici celle de Lyon, qui date de 1556 : « Les Grecs l'appellent aussi *holophant* : qu'est à dire tout calomniant, ou tout niant ». Voici enfin la version de 1616, celle de Pierre Roger : « Il avoit accoustumé de ne confesser jamais la verité s'il n'y

estoit contrainct, et les Grecz l'appellent *Mange-tout* ». À l'évidence, l'expression « mange-tout » se prête beaucoup plus commodément que les deux autres aux effets de transpositions figuratives. Le peintre du manuscrit 151, en tout cas, choisit de faire de *Nequaquam* un petit bonhomme replet (fig. 1). Il ne cherche pas à raffiner sur l'idée du délateur, du sycophante (conformément aux sens véhiculés par les vocables « gobefigure » et « holophant », décalqués du grec), il s'en tient, sans doute par commodité, au sens propre de l'attelage onomastique « mange-tout ».

Fig. 1. *Grammaire latine en figures allégoriques empruntées à l'art militaire*, 1614-1616, dessins en couleur, d'une main anonyme. Paris, Bibliothèque nationale de France, département des Manuscrits, Ms. français 151, fol. 2r. Détail en couleur : l'adverbe *Nequaquam*, alias *Mange-Tout*.



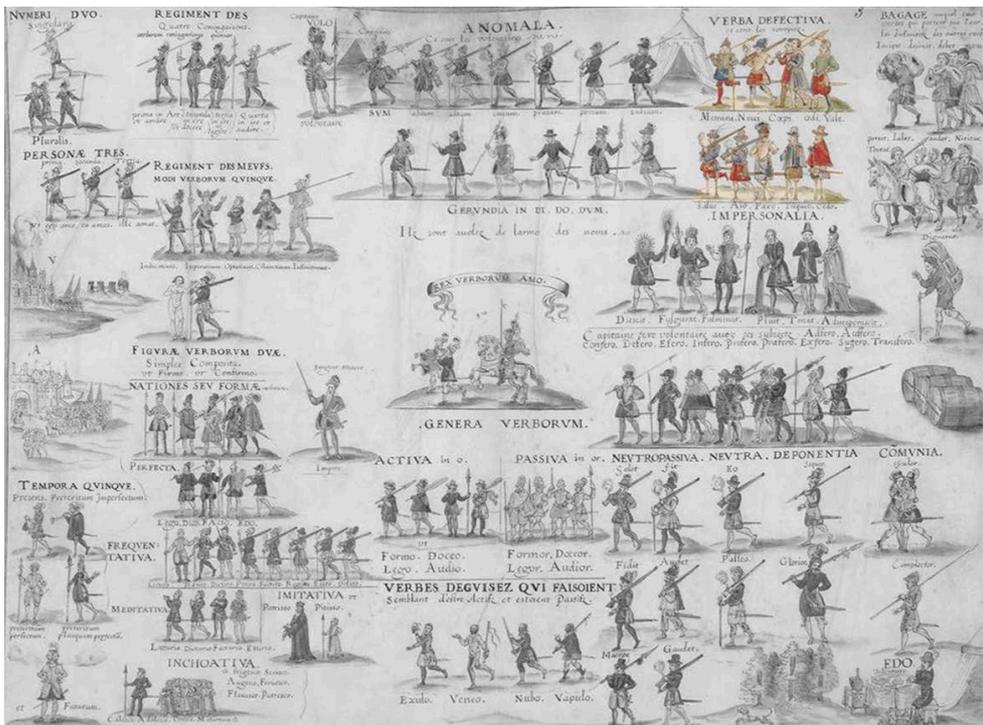
Permalien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53138742c/f13.item>

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

- 15 D'après ces premières analyses, un certain nombre de propositions peuvent être inférées. La date de remise du manuscrit d'abord : elle eut lieu entre juillet 1615, Savary de Brèves prenant officiellement ses fonctions le 13 ou le 19¹⁸, et décembre 1616, l'impression française du texte de Guarna parue chez Libert ayant pu être réalisée dans les tout derniers jours du dernier mois de l'année. L'attribution des peintures ensuite : tout indique que Pierre Roger dispose d'une autorité sur ces images. S'il ne les invente pas lui-même, à tout le moins veille-t-il à leur exécution en tant que maître d'œuvre. Dans l'épître liminaire de *l'Histoire memorable de la guerre civile*, comme on l'a vu, il vante les mérites de cette réalisation, profitant sans doute de l'occasion que lui offre la parution de son livre pour conférer à son entrevue à la cour, qui s'accomplit dans un cadre privé, une forme d'aura. Selon toute hypothèse, c'est encore lui qui se charge de l'explication des tableaux. Pierre Roger, il est vrai, connaît l'ouvrage de Guarna dans le détail (sa traduction française est sous presse), et il est capable d'en parler de mémoire.

16 Il est certes difficile de savoir exactement ce qui fut dit au prince, mais au vu des informations dont on dispose, quelques hypothèses sont possibles. Pierre Roger fut contraint de s'adapter à son jeune public. Si leçon il y eut le jour de la remise du livre, on peut supposer qu'elle fut courte et théâtralisée. L'épître dédicatoire nous renseigne d'ailleurs sur ce point. On y apprend qu'un épisode emprunté au texte de Guarna fut évoqué devant Gaston, sans doute en guise d'accroche : « il ne sçauroit en tout cas arriver pis à ce chetif livret », écrit Roger, « que d'estre aussi mal traicté comme furent ces pauvres Noms Heteroclités et Verbes Defectifz, lesquels, comme vous sçavez, Monseigneur, perdirent tout à une malheureuse journée ». Le passage auquel se réfère l'auteur de l'épître dédicatoire, de fait, ne manque pas de sel. Voici la traduction qu'il en fait dans son propre ouvrage : « certains Noms Heteroclités [qui] se batoient contres des Verbes Defectifz, [...] eurent tous les testicules coupez [...] n'ayant esté trouvez ni Masculins ni Fæminins¹⁹ ». Sur l'ultime tableau consacré à l'affrontement entre l'un et l'autre camp, rien concernant ce détail truculent, à la fois pour des raisons de bienséances et de commodité : la scène, pour burlesque qu'elle fût, se prêtait difficilement à la figuration. Mais on peut penser que Pierre Roger se servit néanmoins d'images pour actualiser ces mutilations grammaticales : sur le tableau 3, les verbes défectifs et impersonnels sont qualifiés d'« estropiez ». On y voit des blessés de guerre en rang d'oignons, certains amputés des bras, d'autres des jambes, d'autres mutilés de bas en haut (fig. 2). Où l'auteur des dessins puisa-t-il son inspiration pour figurer ces pauvres diables ? On peut supposer qu'il trouva matière à imitation dans la tradition chorégraphique et iconographique. Durant la décennie 1620 par exemple, la figure de l'estropié remporte un franc succès dans les ballets de cour²⁰. Plusieurs livrets qui nous sont parvenus l'attestent, ce qui laisse penser que le manuscrit 151 ne constitue pas exactement l'illustration du texte de Guarna traduit par Roger, même si c'est bien à partir de ce texte que l'essentiel des peintures furent conçues, mais que d'autres sources ont pu conspirer à sa figuration.

Fig. 2. *Grammaire latine en figures allégoriques empruntées à l'art militaire, 1614-1616, dessins en couleur, d'une main anonyme. Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, Mss français 151, fol. 3r. Détail en couleur : des groupes d'« estropiez ».*

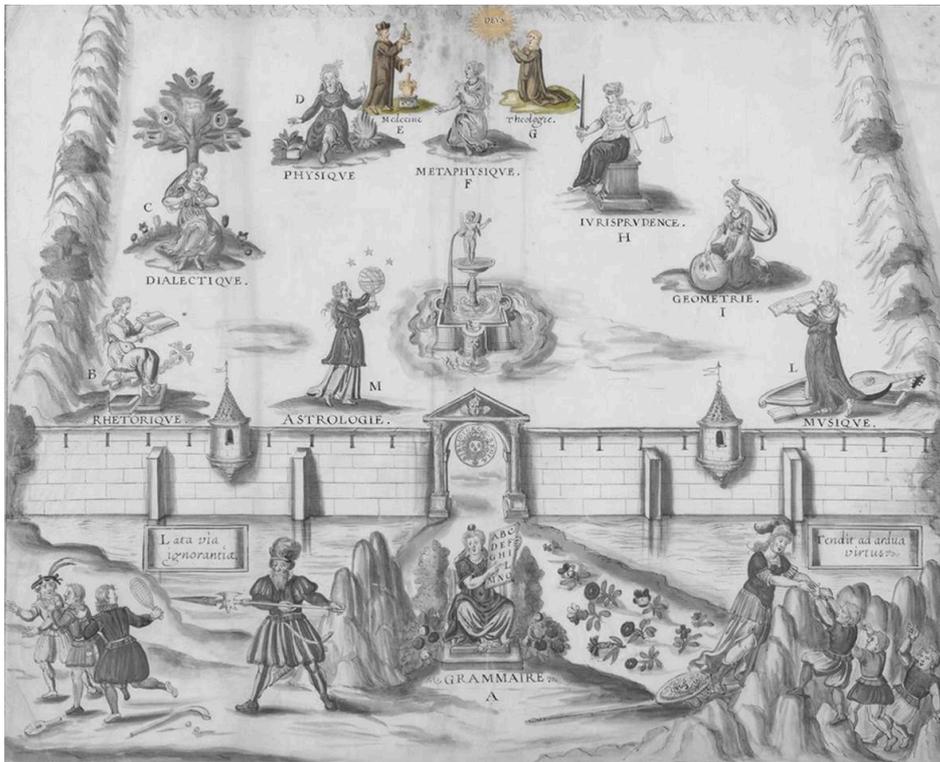


Permalien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53138742c/f17.item>

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

- 17 L'illustrateur, d'ailleurs, n'est pas toujours d'une fidélité scrupuleuse à son principal modèle. Il exclut toute la dernière partie du livre de Guarna consacrée à la concorde par exemple. Il s'autorise aussi des excursus graphiques, ce qui l'amène à prendre des libertés avec le traité allégorique. Certaines scènes en effet n'ont aucun rapport avec l'*Histoire memorable de la guerre civile*. Sur le premier tableau, par exemple, la Théologie et la Médecine apparaissent au sommet de la pyramide des arts, ces disciplines étant représentées par des personnages masculins (fig. 3). Autre exemple : si les « cent chariotz de temps presents et de preteritz et de futurs », les « Mille chameaux de figures simples, composées et décomposées » et les « Navires chargées de cas, de nombres et de genres » de la page 8 empruntent très exactement à la traduction de Pierre Roger, les croissants des voiles des bateaux sont elles aussi de pures inventions (fig. 4).

Fig. 3. *Grammaire latine en figures allégoriques empruntées à l'art militaire*, 1614-1616, dessins en couleur, d'une main anonyme. Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, Ms. français 151, fol. 1r. Détail en couleur : la Théologie et la Médecine.



Permalien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53138742c/f9.item>

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 4. *Grammaire latine en figures allégoriques empruntées à l'art militaire*, 1614-1616, dessins en couleur, d'une main anonyme. Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, Ms. français 151, fol. 8r. Détail en couleur : au centre, voiles ornées du motif du croissant ; à droite, troupes de chameaux.



Permalien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53138742c/f37.item>

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

- 18 Pour quelles raisons ces motifs ont-ils été ajoutés ? On peut supposer, c'est du moins notre hypothèse, qu'ils furent d'une grande utilité à Pierre Roger lors de sa leçon inaugurale. Soit qu'il s'agisse de rendre sa traduction de Guarna plus attrayante, plus truculente, soit qu'il s'agisse d'instaurer avec le jeune prince des liens de proximité.
- 19 Revenons d'abord sur la place occupée par la Théologie et la Médecine sur la page-frontispice du manuscrit. Comme membre de la famille royale, Gaston d'Orléans vivait quotidiennement auprès de son aumônier²¹ et de son premier médecin, Rodolphe Le Maistre. Ce dernier accordait même une place particulière à son éducation. Il publia de son vivant des ouvrages pédagogiques, et consacra à l'enfant une sorte de journal dans lequel il relate les réactions d'un prince tout juste passé aux hommes²². Quant aux voiles ornées d'un croissant et au monument ecclésial, ils sont clairement une allusion à la guerre contre le Turc : à l'époque, les prophéties annonçant la revanche des chrétiens sur les sectateurs de Mahomet sont légion, comme l'attestent les pièces de circonstances, certaines d'ailleurs directement consacrées à Gaston à l'instar du poème « Mars » composé par Voiture (1614²³). Si, comme on peut le penser, Savary de Brèves était présent lors de la remise du manuscrit, sans doute l'ex-ambassadeur du Sultan, « qui parlait les langues turque et arabe, connaissait bien la civilisation ottomane et s'intéressait aux arts du livre²⁴ », fut-il lui-même séduit par ces effets pittoresques propres à entretenir l'idée plus ou moins fantasmagique d'une croisade contre les infidèles²⁵.

20 Autant dire que le manuscrit 151 ne relève pas d'une imagination naïve comme l'affirment François Noël et Alexandre Paulin Paris. On a même affaire là à un ouvrage sophistiqué, dont l'orientation didactique repose en réalité sur des perspectives plurielles. Certes, durant les premiers mois du passage aux hommes, certaines illustrations furent peut-être utiles au jeune prince pour mémoriser les parties de discours de la langue latine. Mais on ne peut parler pour autant d'une méthode d'apprentissage du latin. L'ouvrage de Guarna, d'ailleurs, ne constitue pas une grammaire au sens classique du terme. Cette mise en fiction placée sous le signe de l'érudition humaniste sert d'amorce à une réflexion plus vaste, philologique certes, mais surtout philosophique, en opérant le rapprochement entre l'allégorisme médiéval et l'art de mémoire antique²⁶. Quant à l'orientation pédagogique du manuscrit remis à Gaston d'Orléans, elle est davantage d'ordre politique que grammatical.

Fig. 5. *Grammaire latine en figures allégoriques empruntées à l'art militaire*, 1614-1616, dessins en couleur, d'une main anonyme. Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, Ms. français 151, fol. 5r. Détail en couleur : scène de genre en hors-champ.



Permalien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53138742c/f25.item>

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 6. *Grammaire latine en figures allégoriques empruntées à l'art militaire*, 1614-1616, dessins en couleur, d'une main anonyme. Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, Ms. français 151, fol. 4r. Détail en couleur : scène de genre en hors-champ.



Permalien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53138742c/f21.item>

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

- 21 Si certaines de ses illustrations constituent des invitations à la rêverie²⁷, ce que l'ouvrage montre en priorité, c'est bien la pratique de la guerre comme l'attestent par exemple les deux scènes des pages 4 et 5 situées en hors champ²⁸ (fig. 5 et 6). En empruntant ses références à la fois à l'art militaire antique et à l'époque contemporaine, ce manuscrit témoigne d'une véritable ambition historique. Sans doute Pierre Roger s'est-il d'ailleurs largement inspiré de l'actualité éditoriale pour réaliser ou faire réaliser ses dessins. Aussi son livre, finalement, est-il un hommage à d'autres livres. À des *best-sellers* antiques d'abord. En 1611, une nouvelle traduction française d'Élien le tacticien paraît au titre d'*Ordonnance des anciennes bandes et armées grecques*. En 1615, Louis de Machault, lui-même préposé à l'éducation de Gaston²⁹, dédie à Louis XIII un grand in-folio agrémenté de planches sur cuivre signées Jaspar Isaac : *La Milice des Grecs et Romains, traduite en françois du grec d'Aelian et de Polybe*. À des livres renseignant sur la guerre moderne ensuite. En 1597, les enseignements de Jérôme Cavalcabo, futur maître d'escrime de Louis XIII et de Gaston, avaient paru en traduction française sous le titre de *Traité ou instruction pour tirer les armes*. Le succès de l'ouvrage est tel que la traduction de Jacques de Villamont fait bientôt l'objet de rééditions. En 1609, le *Guidon des capitaines* réunit, outre le traité de Cavalcabo, un *Discours pour tirer l'épée seule* de Patenostier ainsi qu'un traité cynégétique par Filippo Strozzi. Autre ouvrage à succès imprimé en 1608, le *Maniement d'armes d'arquebuses, mousquets et piques, représenté par figures* par Jacob de Gheyn : parmi les grandes planches sur cuivre ornant le livre, retenons celle-ci (fig. 7). On y voit un soldat déposant son arme à feu sur la fourchette de manière à ajuster son coup : c'est sensiblement la même scène qui est reproduite sur

la page 2 du manuscrit, où « l'enfant perdu *Peregre* » met en joue son mousquet avant de tirer (**fig. 8**). En 1610, enfin, avait paru au format in folio un *Voyage du Roy à Metz*. Les gravures sur cuivre d'Alexandre Vallée associées aux commentaires d'Abraham Fabert évoquent à s'y méprendre certains dessins du manuscrit, notamment pour ce qui relève des pratiques d'armes afférentes à l'infanterie (**fig. 9**).

Fig. 7. Jacob de Gheyn, *Maniement d'armes d'arquebuses, mousquets et piques, représenté par figures*, Amsterdam, J. Janssen, 1608. Gravure sur cuivre représentant un soldat d'infanterie armé d'un mousquet, vue 71. Paris, Bibliothèque nationale de France, Estampes et photographie, RESERVE PET FOL-ID-37 (A).



Permalien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10544652w/f71.item>

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 8. *Grammaire latine en figures allégoriques empruntées à l'art militaire, 1614-1616, dessins en couleur, d'une main anonyme. Paris, Bibliothèque nationale de France, Manuscrits, Ms. français 151, fol. 2r. Détail en couleur : Peregre, l'enfant perdu.*



Permalien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53138742c/f13.item>

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 9. *Voyage du Roy à Metz, l'occasion d'iceluy : ensemble les signes de resjouyssance faits par ses habitans pour honorer l'entrée de Sa Majesté*, par Abraham Faber, [1610], in-4°, p. 17. Gravure sur cuivre d'Alexandre Vallée, collection Béringhen. Paris, Bibliothèque nationale de France, Philosophie, histoire, sciences de l'homme, RESFOL-LB35-790.



Permalien : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8608257h/f39.item>

Source : gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

- 22 Le manuscrit enluminé qui fut remis à Gaston d'Orléans dans les mois qui suivirent son passage aux hommes résulte donc d'un projet médité. Son auteur n'est pas un novice. Peintre lui-même, à tout le moins amateur d'art, il aime à la fois les beaux livres et les images³⁰. Le manuscrit de présent 151 se distingue d'ailleurs par sa dimension de lustre. Pierre Roger, en effet, n'offrit pas à Gaston un livre en blanc – ce n'est d'ailleurs jamais le cas pour un exemplaire de présentation –, il fit appel à un relieur de renom. Les volumes que Gaston d'Orléans ou les gens à la tête de sa bibliothèque eurent soin de conserver sont moins luxueusement reliés que celui-ci, qui bénéficie d'une peau de maroquin rouge et non d'une peau de veau, plus modeste³¹. Autre fait notable : l'utilisation de papiers marbrés sur les contreplats. Il s'agit ici d'un motif caractéristique des premières décennies du XVII^e siècle, pour un papier turc, ou marbré turc, de type « fumée », dans des teintes bleues, du bleu soutenu au bleu pâle, roses et blanches³².
- 23 Mais ce manuscrit 151 vaut sans doute autant par ce qu'il montre au prince que par ce qu'il montre de l'image du prince. Rappelons que le livre n'était pas destiné au roi mais à son frère. Sans doute ce point n'est-il pas indifférent. Dans *La Naissance souhaitée de Monseigneur le duc d'Orléans*, paru en 1607, texte célébrant non pas Gaston mais le deuxième fils d'Henri IV et de Marie de Médicis mort en 1611, Jean de Gravelle Fourneaulx opère une distinction entre le dauphin et son cadet, « Monsieur d'Orléans », parfois nommé Nicolas d'Orléans :

Monseigneur le Dauphin [...] reconnoistra ceux qui seront marquez et remarquez n'avoir trempé en aucune rebellion, et s'estre tousjours monstré zelés au bien de l'estat. [...]. Je revien à Monseigneur [d'Orléans] pour dire que celuy à eu tres-bonne raison qui a creu que les fortes places reduites en l'obeysance de leur Roy, la quantité grande de Navires bien equippees conduictes par vaillans Capitaines, et ses legions ou armees prestes à soustenir le choc des rencontres [...] n'affermissent point un estat, et ne font point forteresses si bonnes que le nombre de ses enfants³³.

24 Alors que la principale vertu du dauphin est la prudence – par son jugement, il sait distinguer les justes des flatteurs – celle qui échoit prioritairement à son cadet, en vertu de son rang, est la force. Le manuscrit 151 offert à Gaston d'Orléans, consacré à l'art de la guerre, illustre admirablement ce principe : il incombe d'abord à Gaston d'affermir le royaume, de le défendre et de l'accroître. Si l'origine de ce manuscrit le rattache donc à l'humanisme philologique de la Renaissance savante, sa réalisation l'inscrit bien dans des pratiques curiales propres au XVII^e siècle français.

25 Or, comme on l'a vu, ce livre creuset n'est plus ni célébré ni distingué par les bibliophiles français du XIX^e siècle, pourtant hommes de savoir et hommes de goût. On peut s'interroger sur les raisons d'un pareil désintérêt. Pourquoi la mignotise est-elle systématiquement alléguée par les maîtres paléographes et par les beaux esprits du temps, qui tous, à peu de choses près, s'accordent pour dénier à ce manuscrit d'un autre âge une quelconque valeur ? Certes, le portrait négatif du frère de Louis XIII que les mémorialistes du Grand Siècle dessinent à travers leurs écrits³⁴ n'aida guère à faire la promotion d'un ouvrage censé avoir servi à son éducation. Mais il est peut-être une autre raison qui peut expliquer ce désaveu. Dès lors que la source savante du livre se perd, l'imagination se substitue à l'érudition.

26 En 1783, la *Galerie philosophique du seizième siècle du sieur Mayer* rapporte une anecdote fondée visiblement sur le souvenir du manuscrit. En voici un extrait :

Gaston [...] avoit pour l'étude une aversion indomptable, et plus outrée que celle de Louis XIII [...]. Dans son enfance il aimoit la guerre : son Instituteur voulut tirer parti de ce penchant. [D'après son plan] la particule *on* devint un régiment, le *que retranché*, une citadelle [...]. Le Capitaine *Volo* fut mis à la tête de tous les verbes anomaux [...]. On nous permettra de ne point détailler la légion des genres, la province du participe [...] ni les sanglans combats des verbes hétéroclites et des verbes défectifs [...]. (Cet Ouvrage est dans les Manuscrits du Roi). [...] La vue de tout ce galimatias louangeur déplut à d'Épernon : « [...] Ce n'est pas ainsi qu'on a élevé Henri III, mon bon Maître, ni votre brave pere, ni moi-même [...]. Rois et Gentilshommes, nous sommes de la même pâte que les autres [...]. Pour n'être pas sots, il faut que nous ayons de la peine, ainsi que les fils des Bourgeois qu'on envoie aux études. [...] Et vous, Monseigneur, vous voilà dans un bon fauteuil à bras [...] Vraiment, c'est le monde renversé, et la Reine est si mal avisée. Veut-on vous élever comme feu M. d'Alençon [...] ? [...] S'il avoit eu une meilleure éducation, auroit-il esté [...] se laisser empoisonner comme un sot à Château Thierry, d'un bouquet d'une de ses Maîtresses ? [...] Par Dieu, [...] Messieurs les instituteurs, [...] qu'avons-nous besoin de vos leçons ? Ne voyez-vous pas qu'en familiarisant ce fils avec les Illustres, c'est lui faire croire qu'il les imitera sans peine ? Oh ! Que la chose n'est pas si aisée ! Pourquoi son pere est-il devenu si grand ? C'est qu'il fut élevé fort durement, et qu'on le forçoit de monter, pieds nuds, comme un daim, les rochers des Pyrénées³⁵.

27 Visiblement l'anecdote est controuvée : le manuscrit est cité de mémoire ; il est truffé d'allégations douteuses (la mort de François d'Alençon par empoisonnement par exemple) ; l'auteur mêle des éléments de grammaire latine et française ; il prête à Épernon, fidèle de Marie de Médicis, des propos peu amènes à l'encontre de la reine

mère ; enfin, les professions de foi démocratiques visant à mettre sur le même plan les princes du sang, les fils de bourgeois et ceux du peuple sont passablement suspectes.

- 28 Quelles furent les raisons qui présidèrent à la composition de cette supercherie littéraire ? Au cours de l'histoire, l'imaginaire éducatif constitue une source d'inspiration pour établir les réputations. Soit en les affermissant. Soit en les diffamant³⁶. Or, la prétendue saillie d'Épernon, ancien mignon d'Henri III, a principalement pour but de salir Gaston d'Orléans : instruit dans la mollesse dès sa prime jeunesse, ce prince (plus proche d'Henri III de Valois que de son père, le premier des Bourbons) serait demeuré sans honneur toute sa vie durant. Ce que l'anecdote suggère non sans perfidie, d'ailleurs, Sainte-Marie Mévil l'explique dans une notice consacrée au manuscrit 151 au mitan du XIX^e siècle. Après avoir décrit les planches illustrées avec application, il imagine au mépris de toute rigueur historique les leçons auxquelles l'ouvrage aurait pu donner lieu :

Ce livre [...] a été composé dans l'intention d'enseigner d'une façon amusante la langue latine au jeune frère du dauphin [...]. Il ne serait pas surprenant que Henri IV, lui-même, eût présidé à [s]a disposition [...]. Telle fut la première grammaire que l'amour [du feu roi] choisit probablement pour donner à la fois à son royal enfant, et la science et le courage, effort superflu ! car le prince, à qui ces soins s'adressaient, ne prit jamais au sérieux la devise : *Tendit ad ardua virtus* ; il préféra de beaucoup ce chemin facile [...] si commode et si doux pour la paresse et l'insouciance. Il ne fut donc ni un savant ni un général ; ce ne fut qu'un écervelé sans cœur et sans génie, ami perfide et adversaire inconstant de la politique de Richelieu³⁷.

- 29 Faute de sources suffisantes pouvant attester son origine historique, le manuscrit 151 fut ainsi soit dédaigné soit instrumentalisé à des fins partisans. Au XIX^e siècle, son souvenir contribue surtout à l'établissement d'une doxa, d'une vulgate historique. En 1855, Sainte-Marie Mévil ne s'intéresse pas à l'histoire d'un livre, c'est l'histoire du roman national qu'il écrit en s'appropriant ce livre.
- 30 L'importance conférée par notre époque aux collections de Gaston d'Orléans et à son mécénat signale assurément la fin de cette *damnatio memoriae*. La « mémoire », écrit Pierre Gatulle, « évolue en fonction des nécessités du présent³⁸ ». L'idéal patrimonial et culturel participe aujourd'hui de la réhabilitation de l'oncle de Louis XIV, ce qui, d'une certaine façon, ne manque pas de sel. De son vivant en effet, Gaston prit grand soin à n'apparaître pas trop instruit aux yeux de ses contemporains, bien conscient que dans la France absolutiste du Grand Siècle la rudesse aussi était signe de princerie. Rappelons en guise de conclusion le mot de Madame de Motteville : « Il ressembloit à un Fils de Roi ; mais mal nourri³⁹. »

BIBLIOGRAPHIE

Sources imprimées

[BOIS d'ANNEMETS Jacques-Daniel de], 1838, *Mémoires d'un favory de S.A.R. monseigneur le duc d'Orléans* (1668), dans *Archives curieuses de l'histoire de France depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII*, éd. F. Danjou, Paris, Beauvais, 2^e série, t. III.

GRAVELLE FOURNEAUX Jean de, 1607, *La Naissance souhaitée de Monseigneur le duc d'Orléans*, Paris, F. Jacquin.

Guerre des noms et des verbes (La), 1546, Bâle, J. Estanges.

Guerre grammaticale des deux roys, le nom et le verbe combattant pour la principauté de l'oraison, 1556, Lyon, P. Rollet et M. Jove.

[LASSÉRÉ Jean de], 1685, *Mémoires de feu Mr. le duc d'Orléans concernant ce qui s'est passé en France de plus considérable, avec un Journal de sa vie*, Amsterdam, P. Mortier.

LE MAISTRE Rodolphe, s. d., *Advis au roy pour l'instruction d'un prince*, s. l., s. n.

LE MAISTRE Rodolphe, 1613, *La Sagesse des anciens philosophes comprise en soixante et onze vers grecs avec double version, française et latine*, Paris, M. Sonnius.

LE MAISTRE Rodolphe, 1616, *La Santé du prince, ou le soing qu'on y doit observer*, s. l., s. n.

MAYER Charles-Joseph de, 1783, *Galerie philosophique du seizième siècle par M. de Mayer*, Londres/Paris, Moutard, 2 vol.

MOTTEVILLE Françoise de, 1723, *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, roi de France, par madame de Motteville, une de ses favorites*, Amsterdam, F. Changuion, 5 vol., t. I.

[RADONVILLIERS Claude-François Lizarde de], 1807, *Œuvres diverses de M. l'abbé de Radonvilliers*, Paris, Imprimerie de l'Institution impériale des sourds-muets de naissance, 3 vol.

[ROGER Pierre], 1616, *Histoire mémorable de la guerre civile, d'entre les deux rois des noms et des verbes à cause de la contention qui fut entr'eux pour la primauté en l'oraison, traduite du latin de messire André de Salerne patricien de la ville de Cremone par P. R. P.*, Paris, J. Libert.

SAVARY de BRÈVES François, 1608, *Discours véritable, fait par le sieur de Brèves, du procédé tenu lorsqu'il remit entre les mains du roy la personne de Monseigneur le duc d'Anjou, frère unique de sa Majesté*, s. l., s. n.

VOITURE Vincent, 1971 [1650], *Poésies*, éd. Henri Lafay, Paris, Librairie Marcel Didier, 2 vol.

Études

BARDAKÇI Özkan, « François Savary de Brèves, un diplomate français au début du XVII^e siècle, et son projet politique turc : entre esprit de croisade, alliance et raison d'État », *XVII^e siècle*, n° 291, 2021, p. 143-166.

BOLTE Johannes, 1908, *Andrea Guarnas «Bellum grammaticale» und seine Nachahmungen*, Berlin, A. Hofmann.

BUTLER Erik, 2010, *The Bellum Grammaticale and the Rise of European Literature*, Farnham, Ashgate.

CASSÉ DE SAINT-PROSPER Antoine-Jean, 1838-1839, *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1838*, Paris, P. Duménil, 2 vol.

CASSIANI Chiara, 2008, *Roma tra fabula e historia. Parole e immagini alla vigilia della Riforma*, Rome, Roma nel Rinascimento.

COLOMBAT Bernard, 1999, *La Grammaire latine en France de la Renaissance à l'Âge classique*, Paris, Ellug.

- DETHAN Georges, 1992, *La Vie de Gaston d'Orléans*, Paris, Éd. de Fallois.
- DOIZY Marie-Ange, 1996, *De la dominoterie à la marbrure. Histoire des techniques traditionnelles de la décoration du papier*, Paris, Arts et métiers du livre éd.
- FERRARI Monica, 1996, *La paideia del sovrano. Ideologie, strategie e materialità nell'educazione principesca del Seicento*, Florence, La Nuova Italia.
- FONS Jacqueline, 2016, « Maladies, morts et jalousies dans l'ouvrage de Rodolphe Le Maistre *La santé du prince ou le soing qu'on y doit observer* (1616) », dans MORMICHE P. et PEREZ S. (dir.), *Naissance et petite enfance à la cour de France (Moyen Âge-XIX^e siècle)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 97-106.
- GATULLE Pierre, 2012a, « L'image de Gaston d'Orléans : entre mémoires, fiction et historiographie », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 59-3, p. 125-132.
- GATULLE Pierre, 2012b, *Gaston d'Orléans : entre mécénat et impatience du pouvoir*, Seyssel, Champ Vallon.
- GUILLEMINOT-CHRÉTIEN Geneviève, 1987, *Papiers marbrés français, reliures princières et créations contemporaines*, cat. exp. (Paris, Bibliothèque nationale de France, 9 décembre 1987-9 janvier 1988), [Bavel], [VBW press].
- HARNISCHMACHER Wibke, 2013, *Andrea Guarnas Bellum Grammaticale : Einführung, Text, Übersetzung, Kommentar*, Trier, Wissenschaftlicher Verlag Trier.
- HUCHON Mireille, 2018, « La "parfaite idée" de la langue française à la Renaissance », dans COLOMBAT B., COMBETTES B., RABY V. et SIOUFFI G. (dir.), *Histoire des langues et histoire des représentations linguistiques*, Paris, H. Champion.
- MÉVIL SAINTE-MARIE, 1855, « Pédagogie au XVII^e siècle. Notice sur une grammaire latine illustrée, composée pour l'éducation de Gaston d'Orléans », *Journal général de l'Instruction publique et des cultes*, vol. 24, n° 27, 4 avril 1855, p. 205-207.
- MILHE POUTINGON Gérard, 2008, « De la grammaire à l'épopée : la Guerre grammaticale d'Andrea Guarna et sa traduction française de 1556 », dans GUÉRET-LAFERTÉ M. et MORTIER D. (dir.), *D'un genre littéraire à l'autre*, [Mont-Saint-Aignan], Publications des universités de Rouen et du Havre, p. 91-106.
- NOËL François, 1807, « Indication des principaux ouvrages où l'on trouve des méthodes pour apprendre les langues, assez semblables à celle de M. l'abbé de Radonvilliers », dans [RADONVILLIERS Claude-François Lizarde de], *Œuvres diverses de M. l'abbé de Radonvilliers*, Imprimerie de l'Institution impériale des sourds-muets de naissance, t. I.
- PASTOUREAU Michel, 1983, « L'illustration du livre : comprendre ou rêver ? », dans CHARTIER R. et MARTIN H.-J. (dir.), *Histoire de l'édition française. Tome 1 : Le livre conquérant, du Moyen Age au milieu du XVII^e siècle*, Paris, Fayard/Promodis, p. 602-625.
- PARIS Paulin, 1836, *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi, leur histoire et celle des textes allemands, anglois, hollandois, italiens, espagnols de la même collection*, t I, Paris, Techener.
- PULIGA Donatella et HAUTALA Svetlana, 2011, *La "Guerra grammaticale" di Andrea Guarna (1511) : un'antica novità per la didattica del latino*, Pise, Ed. ETS.
- SIMONCINI Stefano, 2003, « Guarna, Andrea », dans *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. LX, Roma, Istituto della Enciclopedia italiana, p. 392-394. [https://www.treccani.it/enciclopedia/andrea-guarna_\(Dizionario-Biografico\)/](https://www.treccani.it/enciclopedia/andrea-guarna_(Dizionario-Biografico)/).

SVATOŠ Martin, 2005, « Un long voyage : le *Bellum grammaticale* de Guarna en Europe centrale », dans BARBIER F. (dir.), *Est-Ouest : Transferts et réceptions dans le monde du livre en Europe (XVII^e-XX^e siècles)*, Leipzig/Paris, Leipziger Universitätsverlag/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 209-220.

WAQUET Françoise, 1998, *Le Latin ou l'Empire d'un signe XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Albin Michel.

NOTES

1. Numérisations consultées en août 2020 : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9059373d> ; <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53138742c/f9.image>.
2. BOIS D'ANNEMETS 1838, p. 264-265 : « La Reine avoit aussi arrêté le sieur du Pont pour la Charge de Precepteur, lui ayant été recommandé, tant pour les mœurs qui étoient sans reproches, que pour la methode d'enseigner qui étoit bonne et fort accommodante aux humeurs du Prince [...]. Comme le sieur de Breves connoissoit Monsr d'un esprit prompt actif, et qui prenoit plaisir de l'entretien des habiles gens, [...] il eut un soin particulier de lui trouver des personnes qui pussent satisfaire à cette louable curiosité » ; LASSÉRE 1685, p. 9-10 : « Je [...] vous diray seulement que la Reyne mère suivit l'intention du feu Roy, qui [...] avoit enfin fait élection de la personne de monsieur de Brèves, pour élever sa jeunesse [...]. Et l'on peut dire avec vérité que, pendant qu'il fut auprès de monseigneur le duc d'Anjou [...], l'on n'a point veu de prince eslevé avec plus de soins [...]. Ce fut pour luy que l'on trouva l'invention d'apprendre aux enfans en jouant cette doctrine qui leur paroist si pleine d'épines [...]. Il aprit donc la grammaire en peu de temps ». Dans une lettre datant du 26 février 1616, adressée à Pierre Jannin, Savary de Brèves déclare : « J'oserois vous assurer que si l'on ne nous desbauche point et que lon me laisse sa conduite absoluë comme je l'ay euë depuis le partiment de leurs Majestéz que dans deux ans il entendra fort bien le latin et scaura tous les exercices necessaires à ung Prince », BNF, Manuscrit français 3806, 178 v.
3. NOËL 1807, t. I, p. 221.
4. BOIS D'ANNEMETS 1838, p. 265 : « [...] et pour lui faire aprendre l'histoire, monsieur de Brèves trouva moyen de faire deux partis, auxquels il donna la discipline romaine ; et pour faire que son invention réussist plus aisément, et qu'elle profitast davantage à Monseigneur, il fit en sorte que l'un des partis fust gouverné par les consuls et le peuple, l'autre par un empereur. Ce passetemps pleut en sorte à ce jeune prince qu'en moins de rien il fut très sçavant à l'histoire. Lorsque l'un ou l'autre party remportoit quelque victoire, on decernoit l'honneur du triomphe à celuy des consuls qui s'étoit trouvé à l'action. Ces honneurs estoient ou plus grands ou plus petits, selon que la victoire estoit grande ».
5. PARIS 1836, p. 355.
6. PARIS 1836, p. 355 et p. 358.
7. NOËL 1807, p. 221.
8. PARIS 1836, p. 355.
9. FERRARI 1996, p. 88-121.
10. SIMONCINI 2003.
11. Sur l'ouvrage de Guarna et sa postérité, voir notamment : B OLTE 1908 ; SVATOŠ 2005 ; CASSIANI 2008, p. 75-80 ; BUTLER 2010 ; PULIGA et HAUTALA 2011 ; HARNISCHMACHER 2013.
12. ROGER 1616, « A Monseigneur frère unique du Roy », texte non paginé.
13. COLOMBAT 1999, p. 57.
14. HUCHON 2018, p. 419. M. Huchon cite ici un extrait du *Chamfleury* de Geoffroy Tory (1529).
15. WAQUET 1998, p. 213.

16. Sur cette édition lyonnaise : MILHE POUTINGON 2008.
17. *La Guerre des noms et des verbes*, 1546, texte non paginé, cahier B4 v.
18. SAVARY DE BRÈVES 1608, p. 29 : « [...] l'année 1615, le dix-neufiesme jour de Juillet, qu'il pleust au Roy me confier le soin, il avoit sept ans et deux ou trois mois, mon premier but fut de graver dans son ame la pieté, la religion, la crainte et l'amour de Dieu ». Pour sa part, DETHAN 1992, p. 35, parle du 13 juillet.
19. ROGER 1616, p. 72.
20. C'est notamment le cas pour l'entrée des Hérault et des Tambours et celle des Vaillants Combattants dans le *Ballet des fées de forêts de Saint-Germain* (1625). Ces dessins de Daniel Rabel sont conservés au musée du Louvre, département des arts graphiques. Remerciements à Vincent Dorothée pour ces indications.
21. La charge d'aumônier revint au « sieur de Passart Gentilhomme de Picardie, tres-sçavant et d'une conversation divertissante. [...] Sitôt que Monsieur étoit éveillé, c'étoit lui qui commençoit de l'entretenir, selon que l'occasion s'en offroit, et ne manquoit pas de faire toujours tomber le discours sur quelque moralité tirée de l'écriture Sainte, ou de quelque autre bon Livre » (LASSÉRE 1685, p. 10).
22. LE MAISTRE 1616, p. 110-154. Sur cet ouvrage, voir FONS 2016. Le Maistre avait aussi adressé à Henri IV un discours consacré à l'éducation du dauphin, futur Louis XIII, s. l. n. d. Cet ouvrage fit l'objet d'une réédition en 1617, chez la Veuve L'Angelier.
23. VOITURE 1971, t. II, p. 303 : « Ainsi ta force étant de prudence couverte, / Le superbe Ottoman trouvera dans la perte / De l'Orient entier, l'Occident de ses jours, / Et des rogues Turbans l'audace dépitée / Te verra foudroyant au milieu des étours / Cuëillir de ses palmiers la moisson méritée. »
24. GUILLEMINOT-CHRÉTIEN 1987, p. 17. Voir aussi DOIZY 1996.
25. BARDAKÇI 2021.
26. SIMONCINI 2003, p. 393.
27. PASTOUREAU 1983.
28. Cette inflexion martiale repose aussi sur le motif décoratif de la couronne de laurier utilisé sur les plats de couverture et repris dans le corps du livre par le biais de deux feuillets papier. Ce motif lauré servant d'encadrement au chiffre composite de Gaston figure également sur la reliure d'un autre exemplaire de présent appartenant au prince. Il s'agit de *L'Art militaire pour l'infanterie* (1615) et de *L'Art militaire à cheval* (1616) de Johann Jacobi von Wallausen. On peut donc supposer que Gaston avait à sa disposition une véritable bibliothèque « martiale », sans doute destinée à parfaire sa formation militaire. Remerciements à Aurore Schoenecker pour ces indications.
29. GATULLE 2012b, p. 31-32.
30. FERRARI 1996, p. 105.
31. Il ne s'agit pas ici d'un grand décor, mais d'une reliure au décor doré soignée : couronne centrale de lauriers inscrite dans un double encadrement intérieur de roulettes ornées, bordure dorée ornée à deux registres.
32. GUILLEMINOT-CHRÉTIEN 1987, p. 19. Bel exemple de papier marbré utilisé sur des reliures françaises, sous forme de contregarde. Ce motif aura un certain succès durant la décennie 1610-1620. On le retrouve sur plusieurs exemplaires de dédicace et de présentation.
33. GRAVELLE FOURNEAUX 1607, p. 5 et p. 8-10.
34. GATULLE 2012a.
35. MAYER 1783, t. II, p. 176-178.
36. *Journal de Pierre de L'Estoile*, année 1575, dans CASSÉ DE SAINT-PROSPER 1838-1839, t. II, p. 392 : « [Henri III] alloit ordinairement en coche, avec la reine sa femme, par les rues et maisons de Paris, prendre de petits chiens damerets, se faisoit lire la grammaire et apprenoit à décliner (par Doron, qu'il fit depuis conseiller au grand conseil). Sur quoy furent faits ces vers [latins, je ne

donne que la traduction] : “Pendant que la France est livrée de toutes parts aux horreurs de la guerre civile, et est à moitié ensevelie sous sa cendre, notre roi s’exerce à la grammaire au milieu de la cour, et ce prince courageux sait déjà dire AMO (j’aime) ; il s’efforce de décliner, et au fait il décline réellement. Celui que deux fois nous avons vu roi n’est plus désormais qu’un simple grammairien. Le bruit court que tu veux apprendre des éléments de la langue latine et conjuguer le verbe AMO sur cinq modes différents. Que fais-tu, ô roi ! tu ne connois déjà que trop bien le verbe aimer. Tu n’es que trop sensible à tous les mots tendres [*mollia verba*] Mais si tu es si vraiment épris de tout ce qui touche à la gloire étrangère, pourquoi ne préfères-tu pas parcourir les sentiers si glorieux de la Grèce ? Là tu trouveras le noble et généreux verbe *frapper*, qui te conviendrait si bien en te rendant redoutables aux ennemis. C’est par l’heureux emploi de ce verbe que tu pourras trouver la paix ; lorsque tu prononceras je frappe, l’ennemi répondra j’aime. Pendant qu’Henri étudie la grammaire, il décline, et après avoir possédé des royaumes étrangers, à peine conserve-t-il le sien.” »

37. MÉVIL 1885.

38. GATULLE 2012a, p. 124.

39. MOTTEVILLE 1723, p. 447.

RÉSUMÉS

D’où vient la *Grammaire latine en figures allégoriques empruntées à l’art militaire* offerte vers 1615 au jeune Gaston d’Orléans ? Qui en fut l’auteur, à quoi servit-elle, et pourquoi ce manuscrit d’apparat richement enluminé connut-il au XIX^e siècle un tel discrédit ? Cet article d’orientation génétique et d’approche historiographique propose un certain nombre d’hypothèses en réponse à ces questions.

Where did the *Grammaire latine en figures allégoriques empruntées à l’art militaire*, given to the young Gaston d’Orléans in 1615, come from? Who wrote it? What purpose did it serve? Why did this lavishly illuminated ceremonial manuscript fall into such disrepute in the nineteenth century? This paper, embracing a genetic and historiographic approach, aims to offer some tentative answers to those many questions.

INDEX

Mots-clés : manuscrit d’apparat, héritage humaniste, société de cour, pratiques et usages du livre illustré, vulgate historique, institution du prince, monarchie bourbonnienne

Keywords : ceremonial manuscript, humanist legacy, court society, practice and use of illustrated books, historical vulgate, the Institution of the Prince, Bourbon monarchy

AUTEUR

BERNARD TEYSSANDIER

Université de Reims Champagne-Ardenne

Professeur de littérature française à l'université de Reims, membre du Crimel,

Bernard Teyssandier dirige, en collaboration avec Jean-Louis Haquette, la collection « Héritages critiques » (Reims, Épure). L'essentiel de ses travaux porte sur les représentations du discours moral et politique sous l'Ancien Régime.

Professor of French literature at the Université de Reims, member of the Crimel, Bernard Teyssandier is co-editor, with Jean-Louis Haquette, of the "Héritages critiques" series (Reims, Épure). His work is chiefly focused on representations of moral and political discourse during the Ancien Régime.

bernard.teyssandier[at]univ-reims.fr